

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 29 JUIN 2012

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Ce dernier Comité Technique Académique de l'année scolaire va se tenir dans un contexte un peu particulier, puisqu'il s'agit du premier CTA post gouvernement Fillon, sous la conduite duquel la qualité de notre Service Public d'Éducation n'a pas cessé de se dégrader, notamment à cause du choix politique de supprimer massivement des postes. **L'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants est une première mesure que nous saluons. Nous saluons de même le retour de l'histoire-géographie en terminale S.** Mais aujourd'hui, nous aimerions également pouvoir nous réjouir des décisions prises par notre nouveau ministre de l'Éducation Nationale concernant les moyens supplémentaires pour la rentrée prochaine. Quelles sont-elles ?

- 1000 postes supplémentaires dans le premier degré dont 65 dans notre académie ;
- 6000 recrutements d'adultes dans le second degré dont seulement 355 postes statutaires. Combien pour notre Académie ?

Pour rappel, ce sont 14 000 suppressions de postes qui avaient été décidées par le précédent gouvernement pour la rentrée 2012. Dans l'Académie de Bordeaux, on compte 444 suppressions dont 203 dans le premier degré et 230 dans le second degré. Dans le premier degré par exemple, il faudrait environ 300 postes supplémentaires en Gironde et 50 dans les Landes, pour que le rapport P/E de ces départements soit dans la moyenne nationale ! De nombreux établissements sont confrontés à des effectifs par classe très lourds, aux limites des seuils indicatifs. Pour nos lycées professionnels, durement touchés par les suppressions de postes, aucune mesure n'a été annoncée pour la rentrée ! Ce nouveau gouvernement considère-t-il, comme le précédent, que la voie professionnelle est une voie de garage et que les PLP doivent disparaître ?!!? Nous savons par exemple, qu'environ 30 % des demandes d'orientation vers la voie professionnelle ne pourront pas être satisfaites cette année encore, faute de places ! Nous savons aussi que le taux de passage en seconde générale a encore augmenté ! Cette persévérance dans la volonté de sur-orienter vers la voie générale au détriment de la voie professionnelle, mais aussi et surtout au détriment de nos jeunes et de leur avenir professionnel, est vraiment insupportable ! De même, les fusions de filières technologiques diminuent les places pour les élèves et retirent toute cohérence à cet enseignement.

Monsieur Le Recteur, la FNEC-FP-FO considère que ces décisions ne sont pas à la mesure des difficultés qui s'annoncent à la rentrée scolaire. Il est urgent que de réelles marges soient données en termes de postes et de moyens pour que les classes soient rouvertes, que ce soit en maternelle, dans le primaire ou le secondaire, que tous les élèves qui le souhaitent puissent trouver une place dans l'enseignement professionnels public et laïque, qu'il n'y ait pas de classes surchargées, que les options nécessaires soient partout ouvertes et que des postes de personnels administratifs soient rétablis. Notre fédération continue de réclamer, dans un premier temps, la restitution des 14 000 postes supprimés par la RGPP, dont 444 dans l'Académie.

Concernant nos collègues stagiaires, sans rentrer pour le moment dans l'analyse de l'ambitieux cahier des charges dont nous avons été destinataires, nous continuons à réclamer un retour vers un service de 6 ou 8h et l'abrogation du décret de « mastérisation ». Nous considérons aussi qu'il est inadmissible de continuer à exiger de nos nouveaux collègues le certificat de compétences en langue du niveau B2 européen (CLE2) et celui d'informatique et Internet de niveau 2 enseignant (C2i2e), surtout si la charge de travail reste celle qui est annoncée.

Nous souhaitons également rappeler ici, encore une fois, que la FNEC-FP-FO réclame :

- 🔊 l'abandon du dispositif ECLAIR (dispositif qui d'après certains rapports de l'inspection générale est d'ailleurs un échec) ;
- 🔊 l'abandon de l'école du socle ;
- 🔊 l'abrogation du jour de carence ;
- 🔊 l'abrogation du LPC (Livret personnel de compétence) et du SMA (1er degré) ;
- 🔊 l'arrêt de la transformation des GRETA en GIP.

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA, nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
Eric Mouchet